Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

**REMPLACEMENT 2016**
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion - Mayotte

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
## C1 EXPRESSION FRANÇAISE ET COMMUNICATION

**Toutes options**

*Durée : 120 minutes*

---

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Dictionnnaire de langue française**

---

Le sujet comporte 3 pages

---

## SUJET

**PREMIERE QUESTION** ***(2 points)***

**Document 1 :**

**a)** Quand les liens d'amitié commencent-ils à se tisser ? ***(0,5 point)***

**b)** Quelle différence l'enfant fait-il à « l'âge de raison »? ***(0,5 point)***

**c)** Dans quels cas les parents doivent-ils intervenir dans les choix amicaux de leur enfant ? Citez deux raisons. ***(0,5 point x 2)***

**DEUXIEME QUESTION** ***(4 points)***

**Documents 1, 2 et 3 :**

**a)** Le thème des trois documents est l'amitié. Quel est le point de vue commun développé dans ces trois documents ? ***(2 points)***

**b)** Plus précisément, quels éléments positifs de l'amitié ces trois documents développent-ils ? Donnez deux éléments. ***(1 point x 2)***

**TROISIEME QUESTION** ***(4 points)***

**Document 3 :**

**a)** Décrivez précisément ce dessin. ***(2 points)***

**b)** Quel message veut faire passer l'auteur ? ***(2 points)***

**QUATRIEME QUESTION** ***(8 points)***

Quelle est la place de l'amitié dans votre vie ? Que vous apporte-t-elle ?
Vous répondrez dans un texte structuré d'une quinzaine de lignes et vous illustrerez vos arguments avec des exemples précis et personnels.

**PRESENTATION ORTHOGRAPHE** ***(2 points)***

## DOCUMENT 1

**Amis des enfants : la juste place des parents**

**Des relations très maîtrisées dans les années du primaire aux liens plus distanciés à partir du collège, les adultes s'efforcent, sans être intrusifs, de garder le contact avec la vie amicale de leur enfant.**

Les liens d'amitié commencent à se tisser dans la petite enfance. Dès l'intégration scolaire, les tout-petits s'attachent à des enfants de leur âge, selon un processus de « décollement » de l'univers familial. Ces affections sont l'un des éléments de leur socialisation. À l'âge de raison, l'enfant fait la différence entre les copains avec lesquels il joue et les vrais amis auxquels il peut confier des secrets.
Le pédopsychiatre Stéphane Clerget est un ardent défenseur des amitiés de la petite enfance, qui méritent, selon lui, d'être réhabilitées : «*C'est l'âge du meilleur ami, de la fidélité, à la vie à la mort. Cette relation, unique par son caractère non contractuel, revêt ici sa forme la plus pure.»* (…)
Selon Stéphane Clerget, il est essentiel de laisser s'épanouir les amitiés (…). Ses choix électifs lui permettent de se construire par imitation dans le regard de l'autre, lequel, par un effet miroir, va l'aider à mieux se connaître. Il se construit aussi dans la comparaison de ses compétences. (…)
D'une manière générale, les parents ne doivent pas intervenir dans les choix amicaux de leur enfant. Sauf s'il y a un signe de mal-être ou de maltraitance. Dans ce cas, il est bon d'en parler avec l'enseignant et d'observer les « amis » à la maison lorsqu'ils y sont invités. Certains enfants parlent volontiers de leurs amitiés, les autres préfèrent les garder pour eux. Il vaut mieux se satisfaire de ce qu'ils veulent bien partager, tout en restant vigilants. (…)
À une période de sa vie, le sentiment d'être utile à un autre peut aider à grandir. L'autre, ravi d'être aidé, lui donne la possibilité d'être aidant. La réciprocité est tenue. Si certaines amitiés ne sont pas tout à fait du goût des parents, ces derniers doivent pourtant les respecter et encourager les échanges, par exemple en autorisant leur enfant à dormir chez des amis. Enfin, ils prendront garde à ne jamais critiquer les copains eux-mêmes, mais uniquement, s'il y a lieu, leur comportement ou attitude. Une règle qui deviendra absolue à l'adolescence…

France LEBRETON, 18/9/12

http://www.la-croix.com/Famille/Parents-Enfants/Dossiers/Couple-et-Famille/Vivre-ensemble/Amis-des-enfants-la-juste-place-des-parents
Consulté le 20 /09/15

## DOCUMENT 2

**Une amitié**

Parmi tes richesses d'esprit et de cœur
Et celles que moi j'ai en partage,
Quelques-unes sont très dissemblables
Et les autres sont parentes un peu.

Mais elles se plaisent bien ensemble,
Toutes tes richesses, toutes mes richesses ;
Mais nous nous aimons à cause d'elles.

Elles se complètent et se font valoir,
Elles se mêlent et se contrôlent ;
C'est comme différents feuillages
Assemblés dans un bouquet d'arbres,
Ou le rapprochement de deux visages
Que parent[1] cheveux blonds et cheveux noirs.

[1] parent : du verbe parer : orner, embellir

## DOCUMENT 2 (suite)

Il y a aussi chez toi et chez moi,
Comme chez tous, des choses qui manquent :
C'est telle variété de plante
Que je n'ai pas dans mon jardin,
Ou c'est telle arme pour la lutte
Que tu ne sens pas sous ta main;

Or il advient toujours, pour notre bonheur,
Que moi je dispose de cette arme,
Que tu es tout fleuri, toi, de ces fleurs
Et que nous entrons sans façon l'un chez l'autre
Pour prendre ce dont nous avons besoin.
(…)

Charles Vildrac, *Livre d'amour*, Seghers, 1959

## DOCUMENT 3




Brunor

http://www.la-croix.com/Famille/Parents-Enfants/Dossiers/Couple-et-Famille/Vivre-ensemble/Amis-des-enfants-la-juste-place-des-parents
Consulté le 20 /09/15

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.